



681 Ste-Philomene,
Kanesatake, Quebec,
J0N1E0

Tel: (450) 479-8373
Fax: (450) 479-1622

APPEL D'OFFRES – DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS

Élections générales 2025 de Kanesatake

8 avril 2025 - Le Conseil Mohawk de Kanesatake (MCK) lance un appel d'offres aux fournisseurs de services électoraux qualifiés pour superviser et mener les élections générales de 2025 à Kanesatake. Le soumissionnaire choisi sera chargé de veiller à ce que le processus électoral se déroule avec professionnalisme, intégrité et transparence, conformément au Code électoral coutumier des Mohawks de Kanesatake.

OBJECTIF

L'objectif de cet Appel d'offres est de sélectionner un soumissionnaire qui agira à titre de directeur général des élections pour l'élection générale de 2025 à Kanesatake, qui aura lieu le samedi **2 août 2025**. Le directeur général des élections supervisera tous les aspects du processus électoral, y compris l'investiture, le vote et le dépouillement des bulletins de vote, tout en veillant à ce que le Code électoral coutumier des Mohawks de Kanesatake soit respecté.

POSTES À POURVOIR

L'élection générale de Kanesatake de 2025 déterminera les postes politiques suivants pour un mandat de quatre (4) ans :

Un (1) grand chef et six (6) chefs

Remarque : Le grand chef et les chefs du conseil seront élus sur deux bulletins de vote distincts.

INSTRUCTIONS POUR LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Date de clôture : 1^{er} mai 2025

Méthodes de soumission :

Par courriel : humanresources@kanesatake.ca - Objet : **Appel D'offres - Direction générale des élections**

Par enveloppe scellée à l'attention de : Conseil Mohawk de Kanesatake - Ressources humaines

681 Ste-Philomène, Kanesatake, QC, J0N 1E0

Les soumissions tardives ne seront pas acceptées.

EXIGENCES DE LA PROPOSITION

Toutes les propositions doivent inclure les éléments suivants :

1. Plan électoral

- Stratégie pour la tenue de l'élection conformément au Code électoral coutumier des Mohawks de Kanesatake.
- Processus de nomination et vérification des candidats.
- Mesures de sécurité pour les bulletins de vote et le processus de vote.
- Planification du vote par anticipation, du vote en ligne, et des procédures finales le jour de l'élection.
- Processus de dépouillement des bulletins de vote et de communication des résultats.
- Soumission du rapport post-électoral et destruction des bulletins de vote, conformément au Code électoral coutumier des Mohawks de Kanesatake.

2. Qualifications et expérience

- Description de l'expérience du/de la candidat.e dans les processus électoraux.
- Expérience antérieure avec les codes électoraux des Premières Nations.
- Au moins deux (2) références de services électoraux antérieurs effectués.

3. Ressources et composition de l'équipe

- Liste des membres de l'équipe impliqués, leurs rôles et leur expérience pertinente.
- Détails des logiciels ou des systèmes à utiliser pour la gestion des élections.
- Protocoles de sécurité pour les données et la confidentialité des électeurs.

4. Répartition des coûts

- Budget détaillé, comprenant :
 - Salaires des consultants et du personnel électoral.
 - Dépenses et fournitures de bureau.
 - Impression et distribution des bulletins de vote.
 - Frais de déplacement et frais juridiques.
 - Tous frais supplémentaires.
- Coût total en dollars canadiens.

RESPONSABILITÉS ET ARRANGEMENTS FINANCIERS

Responsabilités du MCK :



681 Ste-Philomene,
Kanesatake, Quebec,
J0N1E0

Tel: (450) 479-8373
Fax: (450) 479-1622

APPEL D'OFFRES – DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS

Élections générales 2025 de Kanesatake

- Fournir une liste électorale à jour des membres éligibles résidant sur le territoire ou à l'extérieur du territoire.
- Fournir un espace de bureau dédié et adéquat.
- Couvrir les frais de location pour la soirée de mise en candidature, le vote par anticipation, et les lieux du jour de l'élection.
- Fournir un ordinateur, une imprimante et un support technique si nécessaires.
- Rembourser les frais de services sur la base des factures soumises.
- Fournir l'accès à la plateforme de vote OneFeather du MCK ainsi qu'une formation pour son utilisation.
- Fournir une copie du Code électoral coutumier

Responsabilités du consultant :

- Recrutement et gestion du personnel électoral.
- Achat de fournitures de bureau et de matériel électoral.
- Impression et manipulation sécurisées des bulletins de vote.
- Frais postaux pour l'envoi par la poste des renseignements sur l'électeur.
- Frais juridiques et frais de déplacement.
- Assurer la sécurité des urnes et le respect du Code électoral.

DROITS DU MCK

Le Conseil Mohawk de Kanesatake se réserve le droit de :

1. Rejeter une ou toutes les propositions reçues en réponse à cet appel d'offres.
2. Entamer des négociations avec un ou plusieurs soumissionnaires sur l'un ou l'autre ou tous les aspects de leurs propositions.
3. Accepter toute proposition en tout ou en partie.
4. Annuler ou modifier cet appel d'offres à tout moment.
5. Attribuer des contrats sans appel d'offres pour les travaux de suivi liés au processus électoral.
6. Vérifier tous les renseignements fournis, y compris la demande de confirmation du statut juridique et des références.

DISPOSITIONS DIVERSES

Prix

- Le prix du contrat doit être un prix fixe ferme comprenant tous les honoraires et matériaux.
- Les frais supplémentaires pour le vote en ligne (si nécessaire) seront évalués séparément.

Confidentialité

Toutes les soumissions seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement aux fins de la sélection du soumissionnaire retenu.

Clarifications et questions

Toutes les demandes de renseignements concernant cette demande de propositions doivent être adressées à :
Conseil Mohawk de Kanesatake Bureau – Ressources humaines
humanresources@kanesatake.ca

Les réponses doivent être reçues avant la date limite pour être prises en considération. Nous avons hâte de recevoir votre proposition et nous apprécions votre intérêt à participer au processus électoral de la communauté de Kanesatake.